



**Coordination du Système des Nations Unies au Niger**  
**Bureau du Coordonnateur Résident**

-----  
**RAPPORT ANNUEL 2008 DU COORDONNATEUR RÉSIDENT**

**Introduction**

1. Le Rapport Annuel du Coordonnateur Résident offre à l'Equipe de Pays l'opportunité de rendre compte des résultats communs obtenus dans la mise en œuvre de la réforme, de capitaliser les expériences et les bonnes pratiques acquises dans l'appui coordonné aux priorités nationales, et de planifier les appuis attendus des Sièges et de l'Equipe des Directeurs Régionaux.

2. Il s'articule autour de : i) évènements politiques et socio économiques majeurs ; ii) progrès dans la mise en œuvre de la réforme ; iii) résultats de l'UNDAF ; iv) principaux axes du Plan de travail 2009 ; et v) recommandations.

**I. Synthèse des principaux évènements**

**1.1 Évènements politiques**

3. La situation politique est marquée en 2008 par : (i) la stabilité institutionnelle bâtie sur le dialogue politique ; (ii) la poursuite des efforts dans la lutte contre la corruption ; (iii) les préparatifs des élections locales et générales de 2009 dans un contexte préélectoral tendu.

4. Depuis le vote de la motion de censure et la formation d'un nouveau gouvernement issu de la même majorité parlementaire en juin 2007, l'on assiste à une stabilité institutionnelle, en particulier de l'équipe gouvernementale qui n'a connu que de légers réaménagements. Les efforts d'amélioration de la gouvernance et de la lutte contre la corruption se poursuivent. Des actions vigoureuses et concrètes sont menées dans le domaine de l'assainissement de la gestion des affaires publiques et la lutte contre la corruption. Elles se sont traduites par la mise en accusation de hautes personnalités publiques, notamment le Premier Ministre du Gouvernement précédent, des anciens ministres et des maires.

5. Dans la foulée des actes posés en 2007, le dialogue se poursuit au sein du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), cadre de concertation et de consensus au sein de la classe politique. Le dialogue politique entre le Pouvoir et l'Opposition s'est poursuivi, autour notamment de la gouvernance, de la dépolitisation de l'administration, de la reprise du fichier électoral, de l'assainissement de la gestion des affaires publiques et de la lutte contre la corruption. Ce dialogue politique a permis l'obtention d'un consensus sur la préparation des élections locales, législatives et présidentielles.

6. Les élections locales pour le renouvellement des mandats des conseillers municipaux, prévues en 2008, ont été reportées en 2009 sur décision consensuelle prise au sein du CNDP. Ainsi, 2009 constitue une année phare d'élections avec cinq scrutins électoraux : communal (265), départemental (36), régional (8), législatif et présidentiel. Un comité chargé de la reprise du fichier électoral est mis en place, dont les travaux en phase de finalisation doivent aboutir à un fichier actualisé, plus fiable et consensuel. Un Code électoral révisé a été adopté par l'Assemblée Nationale le 09 juin 2008.

7. Dans la perspective de ces élections, le Gouvernement a adressé en avril 2008 une requête au Coordonnateur Résident pour une assistance électorale. En réponse à cette requête, une mission d'évaluation des besoins en assistance électorale par le Département des Affaires Politiques (DPA) des Nations Unies a été effectuée du 09 au 29 juin 2008. Suite aux recommandations de cette mission, un projet d'assistance électorale a été formulé en novembre et présenté au Gouvernement ainsi qu'aux partenaires.

8. Le contexte préélectoral est marqué par les controverses sur la prolongation du mandat présidentiel et la mise sous mandat de dépôt de l'ancien Premier Ministre, générant des tensions politiques entre le Gouvernement d'une part, l'opposition, les organisations de la société civile et les partisans de l'ancien Premier Ministre d'autre part. L'article 136 de la Constitution du Niger, alinéa2 stipule : « La forme républicaine de l'Etat, le multipartisme, le principe de la séparation de l'Etat et de la religion et les dispositions des articles 36 et 141 de la présente Constitution ne peuvent faire l'objet d'aucune révision ». Cet article 36 dispose en son alinéa1 « Le Président de la République est élu pour cinq (5) ans au suffrage universel, libre, direct, égal et secret. Il est rééligible une seule fois ».

9. Par ailleurs, les relations entre le Gouvernement et la société civile restent tendues, suite aux procès et arrestations de journalistes de la presse privée et aux réactions des organisations de la société civile contre une éventuelle modification de la Constitution et l'augmentation des indemnités des députés.

## **1.2 Situation sécuritaire**

### *i) Persistance de l'insécurité dans le nord du pays*

10. La situation de conflit déclenchée depuis février 2007 continue à entretenir l'insécurité sur le terrain, particulièrement dans la région d'Agadez. L'année 2008 a été marquée par de multiples affrontements entre les forces de défense et de sécurité et les mouvements armés, des incidents de mines, des enlèvements, des prises d'otages et des braquages de véhicules suivis de dépouillements des passagers. L'évènement majeur a été l'enlèvement de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et de ses deux compagnons depuis le 14 décembre 2008. La conjugaison de deux phénomènes : d'une part, la situation de non dialogue entre le Gouvernement et les mouvements armés : au nord, le Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ) et le Front des Forces de Redressement (FFR) ; à l'est, les forces Armées Révolutionnaires du Sahara (FARS) ; d'autre part l'amplitude des trafics transfrontaliers de tous genres (armes, cigarettes, drogue) qui transitent par le Niger, aggrave la situation d'insécurité.

11. L'insécurité entrave sérieusement le développement des régions concernées, en particulier la région d'Agadez. Elle bloque les interventions des partenaires techniques et financiers dans la région, notamment la supervision des programmes en cours d'exécution et le lancement de nouveaux programmes / projets de développement.

12. Compte tenu du niveau et de l'ampleur de l'insécurité dans la région nord et le reste du pays, et conformément au plan de sécurité du SNU, l'Equipe de Pays a maintenu la région d'Agadez en phase3 (depuis 2007) et élevé le reste du pays en phase1 depuis le 27 décembre 2008. Une mission d'évaluation de UNDSS a été effectuée du 06 au 23 septembre. Tout en maintenant la présence du Système des Nations Unies à Agadez, l'Equipe Pays a pris des mesures conformément aux recommandations de la dite mission.

13. Les conflits armés dans la bande Saharienne, conjugués aux défis de la désertification et du changement climatique constituent des sources de préoccupations pour les Etats riverains et la communauté internationale. Dans le cadre de la prévention et de la gestion des crises et conflits,

plusieurs missions de haut niveau ont eu lieu, notamment celles de Mr Said Djinnit, Représentant Spécial du Secrétaire Général pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre du 10 au 12 juin 2008, de Mr Haile Menkerios, Sous Secrétaire Général aux Affaires Politiques du 15 au 16 mai 2008 et de Mr Jan Egeland, Conseiller Spécial du Secrétaire Général du 05 au 07 juin 2008. L’Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Niger, Mr Robert Fowler, nommé en juillet 2008 a effectué trois missions jusqu’en décembre.

### **1.3 Situation humanitaire**

#### *i) Amélioration de la situation humanitaire*

**14.** Depuis la crise alimentaire de 2005, la situation humanitaire, en particulier la situation nutritionnelle s’est améliorée. Le taux de malnutrition aiguë sévère a baissé de 1,8% en 2005 à 0,8 en 2008. Cependant, le pays reste confronté à une grande vulnérabilité accentuée par la flambée des prix des denrées alimentaires et la persistance de zones de déficits chroniques. Des efforts importants restent à faire pour rendre disponible une information complète et à jour sur la situation nutritionnelle et humanitaire en général. En outre, les difficultés de communication persistantes sur les questions humanitaires ont conduit à la suspension des activités de 2 ONGs, Médecins sans Frontières et Action Contre la Faim. Le HC poursuit ses efforts de plaidoyer.

**15.** La mise en œuvre des principes de la réforme humanitaire se poursuit, afin d’améliorer l’efficacité et la prévisibilité des réponses à travers trois secteurs de coordination ou groupes de travail opérationnels (sécurité alimentaire, nutrition, santé) et des forums inter agences de coordination (IASC, Grippe Aviaire, Inondation, Plan de contingence). Une réforme des dispositifs de prévention et de gestion des crises est engagée par le Gouvernement. L’Equipe pays inscrit la stratégie d’activation de l’approche Cluster dans le cadre de ces révisions. Le premier compact a été signé entre le Sous Secrétaire Général chargé de la Coordination des affaires Humanitaires Mr John Homes et le CH couvrant la période 09/2008 à 09/2009. Le rapport détaillé des activités de coordination humanitaire sera présenté dans ce cadre.

### **1.4 Situation économique**

#### *i) Stratégie de diversification des partenaires*

**16.** Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et mesures convenues dans le 3<sup>ème</sup> Programme économique et financier soutenu par le Fonds Monétaire International au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l’exercice sur la « gestion des dépenses publiques et responsabilité financière (PEMFAR) », qui bénéficie de l’assistance technique du SNU et de plusieurs partenaires, les réformes relatives à la gestion des dépenses continuent de privilégier le renforcement de leur gestion et de leur contrôle. Ces politiques prudentes, ainsi que la stratégie de diversification des partenariats dans l’exploitation des ressources minières ont fortement marqué l’évolution de la situation économique en 2008 et permis d’enregistrer des résultats encourageants. Dans ce cadre, un accord de prospection et d’exploitation pétrolière sur le Bloc d’Agadem a été signé avec une entreprise chinoise de même que les négociations pour l’exploitation de la mine d’uranium d’Immourarem qui est la 2<sup>ème</sup> au monde, se sont poursuivies avec la compagnie française Areva.

#### *ii) Campagne agricole excédentaire*

**17.** La campagne agricole 2008 s’est caractérisée par des excédents pluviométriques sur 62 % des postes de suivi. Cette abondance des pluies a occasionné des inondations ayant entraîné des dégâts matériels importants dans certaines régions. La production céréalière brute a connu une augmentation de près de 19%, soit 4 492 040 tonnes contre 3 778 312 tonnes en 2007. Ainsi, l’ensemble du bilan céréalier (brut, stocks existants et importations), dégage un bilan net

excédentaire de 751.383 tonnes, ce qui traduit une disponibilité théorique par individu et par an de 303 kg contre des besoins de 231 kg/personne. En revanche, la situation est plus préoccupante au niveau pastoral. L'irrégularité des précipitations en zone pastorale s'est traduite par un déficit fourrager estimé à 4,3 millions de tonnes de matières sèches.

*iii) Évolution économique positive*

**18.** En 2008, l'évolution économique est marquée par les retombées positives de la stratégie de diversification des partenaires appliquée par le Gouvernement, notamment la mise en exploitation de nouveaux gisements et la hausse du prix de l'uranium, les revenus exceptionnels provenant du bonus de signature pour l'exploitation du pétrole et le lancement de grands projets d'infrastructures de développement (Barrage de Kandadji, raffinerie de pétrole, 2<sup>ème</sup> pont sur le fleuve). Elle a aussi subi l'impact négatif de la forte flambée des prix des produits alimentaires et des hydrocarbures et de la grave crise financière internationale.

**19.** Compte tenu de la bonne campagne agricole et des opportunités financières offertes par la stratégie de diversification des productions minières et des partenaires d'une part, du renchérissement des cours mondiaux de l'uranium d'autre part, le taux de croissance du PIB est estimé à 5,9 %<sup>1</sup>, contre 3,3 % en 2007. Cette conjoncture favorable ouvre des perspectives prometteuses pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Suite à l'adhésion du Niger à l'initiative de transparence dans les industries extractives en 2007, le SNU a appuyé le gouvernement et la société civile dans l'élaboration des rapports de situation et la mise en place du secrétariat chargé de piloter la mise en œuvre de cette initiative.

*iv) Amélioration des finances publiques*

**20.** La situation des finances publiques s'est nettement améliorée, avec un solde budgétaire de base largement excédentaire (123 milliards FCFA). Ces performances s'expliquent à la fois par le rendement croissant des régies financières, l'efficacité des réformes budgétaires et par des revenus exceptionnels provenant du secteur minier (uranium, pétrole). Les ressources budgétaires prévues pour 2009 s'élèvent à 731 milliards FCFA, contre 525 milliards en 2008, soit une augmentation de 39%.

*v) Une inflation en hausse*

**21.** En dépit des mesures prises par les autorités pour atténuer l'impact du renchérissement des prix des produits alimentaires, l'inflation mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation à Niamey, est ressortie à 13,6 % en glissement annuel à fin décembre 2008, contre 4,7 % en décembre 2007. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 4,8%, alors qu'il était nul en 2007.

## **1.5 Situation sociale**

*i) Recul de la pauvreté*

**22.** Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,374, le Niger est classé au 174<sup>ème</sup> rang sur 177 pays selon le rapport mondial sur le développement Humain 2007/2008. L'enquête QUIBB2005 et la revue annuelle 2008 de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012, révèlent un recul de la pauvreté dont l'incidence est passée de 62,1% en 2005 à 59,5% en 2008.

*ii) Amélioration des indicateurs sociaux, malgré leur bas niveau*

**23.** Malgré les efforts accomplis par le Gouvernement avec l'appui des partenaires, les indicateurs sociaux restent parmi les plus bas du monde. Le taux brut de scolarisation au primaire est de 62% en

---

<sup>1</sup> Estimations du FMI

2007-2008. Les taux de mortalité maternelle (643 pour 100 000 naissances vivantes) et infanto-juvénile (198 pour 1 000 naissances vivantes) sont des plus élevés du monde. La couverture vaccinale du PEV systématique(DTC3) est passée de 21% en 2002 à 88% en 2008 et le taux de couverture vaccinale rougeole de 47% en 2006 à 53,3% en 2008. Le taux de malnutrition chronique est de 39,3% en 2008 contre 50,1% en 2005 et le taux global de malnutrition aiguë est 10,7% en 2008 contre 15% en 2005. Le paludisme, les infections respiratoires aiguës et la diarrhée demeurent les principales causes de la mortalité infantile.

*iii) Urgences sociales et humanitaires*

**24.** Le pays reste exposé à des situations d'urgence telles que les crises alimentaires et nutritionnelles, les épidémies de choléra et de méningite, et les inondations récurrentes, dont les effets sont aggravés par les faibles capacités des familles, des collectivités et des services publics. En 2008, le Niger a été également frappé par la flambée des prix des céréales et produits alimentaires. Le mil, le maïs et le riz importé ont connu des augmentations de plus de 50%, ce qui a réduit leur accessibilité aux populations les plus vulnérables. Plus de 3 millions de personnes se sont retrouvées en situation de vulnérabilité alimentaire. En réponse à cette situation, le Gouvernement a mis en place des mesures de subvention des prix des céréales et allégé la fiscalité sur les importations de denrées de grande consommation dont le riz, mesures mises en œuvre à travers le Dispositif National de Prévention et Gestion de Crises.

**25.** La Coordination Humanitaire a pris une part active dans les efforts conjoints d'atténuation des effets de la hausse des prix et des catastrophes naturelles. Le RC dans sa capacité de coordonnateur Humanitaire a pu mobiliser auprès des Fonds CERF 6,5 millions de dollars pour les projets sous financés du CAP. La majeure partie de cette assistance a ciblé la sécurité alimentaire et la nutrition et a impliqué 5 agences du SNU. Les fonds CERF ont également permis le démarrage de l'opération UNHAS-Niger depuis juin 2008, pour améliorer l'accès aux populations vulnérables et aux zones d'insécurité, et assurer des transports aériens sûrs, efficaces et suffisants aux acteurs humanitaires. La coordination humanitaire a aussi facilité, au niveau national et régional, la revue et la mise à jour du plan de contingence inter agences, la formulation et la revue du CHAP et du CAP 2008, l'organisation des missions d'évaluation conjointe dans les domaines de la sécurité alimentaire, des inondations, de la santé et de la nutrition en vue d'une meilleure gestion des désastres et une réponse coordonnée appropriée. L'Equipe de Pays a aussi appuyé le Gouvernement dans l'élaboration du plan de contingence national qui est le cadre d'intégration des actions des partenaires humanitaires. L'appui du SNU à travers une mission conjointe du SNU a permis la formulation d'un plan d'action à court et moyen termes afin d'atténuer les effets de la flambée des prix des denrées alimentaires sur les ménages les plus vulnérables. L'Equipe Pays contribue également à la réflexion sur l'amélioration de la réponse nationale aux crises et catastrophes, notamment concernant le mandat du dispositif de prévention et de gestion des crises et la pertinence des instruments pour y faire face.

**II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la réforme**

*i) Alignement sur les priorités nationales*

**26.** Après l'alignement de l'UNDAF 2009-2013 sur la SDRP 2008-2012 basée sur les OMD, l'Equipe de Pays a entrepris des actions marquantes dans l'appropriation nationale des outils de programmation et la promotion des OMD, notamment l'internalisation de l'UNDAF par les partenaires et sa signature avec le Gouvernement le 24 octobre 2008, l'organisation de la Caravane pour l'accélération des OMD en phase avec l'initiative du Secrétaire Général « debout contre la pauvreté », la formulation de programmes conjoints (dans la région de Maradi et dans le cadre du fonds PNUD – Espagne d'appui aux OMD), l'élaboration et l'approbation des CPAP et Programmes Pays, et la réalisation de la macro

évaluation pour la mise en œuvre du HACT. L'Equipe Pays a participé activement à la préparation technique et au suivi des tables rondes et conférences sur le financement de la SDRP, ainsi qu'à l'organisation de sa revue annuelle tenue en décembre.

*ii) Accélération des progrès vers la réalisation des OMD*

**27.** Un accent particulier est mis sur les appuis multiformes à la réalisation accélérée des OMD, notamment la préparation du dossier du Niger dans le cadre de l'Initiative du Secrétaire Général pour la réalisation accélérée des OMD et l'organisation de la Caravane pour l'accélération des OMD.

**28.** En outre, pour sensibiliser davantage les autorités et les acteurs du développement, l'Equipe Pays a soutenu l'élaboration par l'Institut National de la statistique du rapport de progrès sur le suivi des OMD qui a été publié en 2008 et fait l'objet d'une large diffusion. Elle a décidé de lancer pendant la Journée des Nations du 24 octobre, une mobilisation nationale appelée « Caravane pour la réalisation accélérée des OMD » parrainée par le Président de la République. Cette caravane qui a mobilisé toutes les agences et les partenaires nationaux a permis de renforcer la sensibilisation des autorités et les acteurs (administratifs, politiques, traditionnels, communautaires) de chacune des huit (8) régions sur les obstacles à l'atteinte des OMD, en utilisant les langues nationales et le théâtre pour vulgariser les résultats du rapport. Chacune des 8 régions a choisi un engagement sur un OMD cible, tout en assurant le suivi de tous les objectifs. Une agence a été désignée point focal pour le suivi de chaque OMD. Un plan de suivi de ces engagements est inscrit dans le plan de travail 2009.

*iii) Avancée dans la coordination et l'efficacité de l'aide*

**29.** En ce qui concerne la Coordination et l'Efficacité de l'Aide, l'année 2008 a été marquée par l'amorce de la mise en œuvre du plan d'action national de la déclaration de Paris, avec la création de la Cellule de coordination des aides extérieures au sein du Ministère de l'Economie et des Finances. L'enquête OCDE 2008 a été conduite sous l'impulsion de cette Cellule et du PNUD en tant que point focal des donateurs. L'année est couronnée par la participation du Niger au 3<sup>ème</sup> Forum de haut Niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Accra du 2 au 4 septembre 2008 où le Niger a reçu une distinction honorifique pour les efforts fournis dans l'appropriation de la déclaration de Paris. Les réunions régulières du Groupe OCDE/CAD, co-présidé par la Banque mondiale et le PNUD, ont permis de renforcer l'appui au Gouvernement et de marquer des avancées significatives.

*iv) Programmation conjointe*

**30.** Le développement de la programmation conjointe est un des axes majeurs de la mise en œuvre de l'UNDAF. Outre le programme conjoint « réduction des inégalités et iniquités de genre » en cours depuis 2006, le programme Conjoint Multisectoriel d'Appui à la mise en œuvre de la SDRP et de l'UNDAF dans la région de Maradi constitue une illustration de l'application de « One UN » et des « Principes de la Déclaration de Paris » pour mieux travailler ensemble à l'échelle d'une région. Sa mise en œuvre démarre au début du 2<sup>ème</sup> semestre 2009. L'équipe conjointe sur le VIH/Sida a été également mise en place sous l'impulsion du Coordonnateur ONUSIDA.

*v) Promotion des droits humains*

**31.** Dans le cadre du plan d'action « Action2 » et sur contribution de l'Equipe pays, un conseiller en droits humains est déployé en juin pour appuyer l'Equipe de Pays et la partie nationale, en vue d'améliorer l'intégration des droits humains aux politiques et programmes de développement. Les principaux résultats attendus sont, notamment le renforcement des institutions nationales (Commission nationale des droits de l'Homme, Association Nationale des droits de l'Homme, etc), le soutien à l'élaboration des rapports initiaux et périodiques et le plaidoyer pour les droits humains.

vi) *Mise en application de HACT*

**32.** La mise en œuvre de l'UNDAF 2009-2013 s'appuie sur l'application des dispositions de l'Approche Harmonisée de Remise des Espèces aux partenaires nationaux (HACT) par les agences PAM, PNUD, UNFPA et UNICEF. La macro évaluation est en cours de réalisation, pour permettre la mise en application des dispositions de HACT.

**III. Résultats UNDAF**

**33.** Les principaux résultats réalisés en 2008 ont porté sur : i) contribution à la réduction de la pauvreté ; ii) appui coordonné à la mise en œuvre de la SDRP ; iii) appui conjoint à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles ; iv) coordination et efficacité de l'aide ; v) renforcement des capacités nationales ; vi) harmonisation des indemnités et honoraires.

**34.** L'incidence de la pauvreté est passée de 62,1% en 2005 à 59,5% en 2008. La sécurité alimentaire, l'état nutritionnel et l'accessibilité aux services sociaux de base des groupes vulnérables, ainsi que la coordination des appuis à la prévention et à la gestion des crises et conflits ont été renforcés. Malgré leur bas niveau, les indicateurs économiques et sociaux se sont améliorés. L'organisation de la Caravane pour la réalisation accélérée des OMD a permis de mobiliser les autorités et les acteurs régionaux et locaux, et de mettre en place des cadres régionaux de suivi des OMD.

**35.** L'Equipe de Pays a apporté un soutien coordonné et efficace à la mise en œuvre de la SDRP, à travers la mise à disposition d'expertise, l'aide aux projets/programmes, l'appui à la mobilisation des ressources et à l'organisation de la revue annuelle.

**36.** Elle a aussi appuyé la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles, notamment : la politique nationale de population ; la gestion durable des ressources naturelles et l'atténuation des effets du changement climatique ; la formulation de la politique nationale du genre, de la politique nationale sur la formation professionnelle et technique, de la politique nationale sur l'alphabétisation et de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption. Elle a contribué à la réalisation de la revue conjointe du Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2005-2010, Ministère de la Santé Publique – Partenaires Techniques et Financiers.

**37.** L'Equipe de Pays, en particulier la BM et le PNUD, ont appuyé le Gouvernement dans la préparation et la participation efficace au Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide et dans l'organisation de la rencontre tripartite État/Partenaires/Société Civile. Cet appui a permis l'adoption d'un code de conduite des partenaires et du gouvernement, d'un Plan d'Action de la Déclaration de Paris et la création d'une structure chargée de la coordination et de l'efficacité de l'aide.

**38.** Devant l'ampleur des besoins en renforcement des capacités dans tous les domaines, l'Equipe de Pays appuie le Gouvernement dans l'élaboration d'un Programme Global de renforcement des capacités nationales.

**39.** L'Equipe de Pays a élaboré et adopté un barème d'harmonisation des indemnités journalières des partenaires nationaux et des honoraires des consultants nationaux. Ce barème est soumis à une large concertation avec les autres partenaires techniques et financiers.

En outre, le dispositif de sécurité a été renforcé pour faire face aux menaces. Le SMT au niveau national et régional, les points focaux de sécurité et le personnel sont formés, et les équipements renforcés.

**40.** Les décaissements des agences, hors BM, FMI<sup>2</sup> et agences non résidentes, s'élèvent à 94 169 034 dollars. On a aussi enregistré un accroissement substantiel de l'assistance humanitaire.

**41.** Les bonnes pratiques et leçons apprises sont, notamment : l'engagement et le leadership du Gouvernement, ayant permis l'alignement de l'UNDAF sur la SDRP ; la mobilisation des acteurs autour de l'accélération des OMD ; le programme conjoint Maradi, comme cadre de partenariat et d'expérimentation de « One UN ».

#### **IV. Plan de travail annuel 2009**

**42.** Les principaux axes du Plan de travail 2009 sont : (i) Mise en œuvre de l'UNDAF 2009 – 2013 ; (ii) Finalisation et mise en œuvre du programme conjoint Maradi ; (iii) Formulation de nouveaux programmes conjoints ; (iv) Finalisation de la Macro évaluation et mise en application de HACT ; (v) Mise en œuvre du Plan de suivi de la Caravane des OMD ; (vi) Evaluation finale de l'UNDAF 2004 – 2008 ; (vii) Revue annuelle conjointe de l'UNDAF ; (viii) Renforcement des capacités humaines et techniques de l'Unité de Coordination ; (ix) Mise en place de la stratégie de communication « On UN » ; (x) Appui conjoint au processus électoral. Outre les 135 429 \$ déjà alloués par DOCO, il est demandé des ressources additionnelles de 120 000 \$ à DOCO et 245 000\$ aux agences. L'exécution de ce plan de travail interviendra dans un contexte particulièrement lié aux élections.

#### **Recommandations**

- Mettre en place un dispositif commun de suivi et évaluation de l'UNDAF et des documents de Programmes ;
- Mettre en place un dispositif cohérent de suivi-évaluation de la SDRP et de l'UNDAF ;
- Renforcer l'appui de l'Equipe des Directeurs Régionaux sur le plan programmatique, à l'occasion des retraites de Equipe de Pays, des revues de l'UNDAF et en matière de suivi des OMD ;
- Appuyer les initiatives d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les Equipes de Pays, notamment dans la mise en œuvre de « Delivering as One », l'implantation des « Villages du Millénaire », les programmes conjoints.

---

<sup>2</sup> La BM et le FMI pratiquent l'aide budgétaire